
COMITE SYNDICAL

Séance du 27 novembre 2023

Réuni au siège du SMDT – Fort des Rousses

PRESENTS : Sébastien BENOIT-GUYOD, Gilbert BLONDEAU, Nolwenn MARCHAND, Bruno PAGET-BLANC, Olivier PERRAD, Michel PUILLET.

EXCUSES : Cyrille BRERO, Maryvonne CRETIN-MAITENAZ (pouvoir à Gilbert BLONDEAU), Nelly DURANDOT, Clément PERNOT.

LISTE DES DELIBERATIONS :

Délibération n°2023-029 : Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 19 septembre 2023 - Approuvé à l'unanimité

Délibération n°2023-030 : Contrat de concession de service public remontées mécaniques et installations nécessaires à l'exploitation des pistes de ski alpin – Jura sur Léman - 2023-2031. Approbation du bilan technique de la saison 2022-2023 – Prise d'acte

Délibération n°2023-031 : Contrat de concession de service public remontées mécaniques et installations nécessaires à l'exploitation des pistes de ski alpin – Jura sur Léman - 2023-2031. Utilisation de terrains n'appartenant pas au SMDT de la Station des Rousses - Approuvé à l'unanimité

Délibération n°2023-032 : Gestion des finances publiques. Adoption du Règlement Budgétaire et Financier du SMDT - Approuvé à l'unanimité

Délibération n°2023-033 : Gestion des finances publiques. Décision modificative n°3 - budget principal du SMDT Station des Rousses - Approuvé à l'unanimité

Délibération n°2023-034 : Gestion des finances publiques. Décision modificative n°3 - budget annexe Site Alpin de Bellefontaine - Approuvé à l'unanimité

Délibération n°2023-035 : Gestion des finances publiques. Autorisation d'acquittement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif – exercice 2024 - Approuvé à l'unanimité

Délibération n°2023-036 : Gestion du patrimoine. Sortie des biens publics TSF Les Plans et TK Baby Cloche de l'actif du SMDT - Approuvé à l'unanimité

Délibération n°2023-037 : Gestion du patrimoine. Mise à jour de la convention de mise à disposition de locaux de stockage - Handisport - Approuvé à l'unanimité

Délibération n°2023-038 : Renouvellement de la convention « BALADASKI » sur la période 2023-2026 - Approuvé à l'unanimité